
**AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT SOLFERINO CREDIT DE LA SICAV
LONGCHAMP**

(Part I1C : FR0013442597 / Part I1D : FR0013518131)

OPCVM DE DROIT FRANÇAIS

Paris, le 27 juillet 2021

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) LONGCHAMP via le compartiment SOLFERINO CREDIT FUND (ci-après les « OPCVM »).

Par la présente, nous souhaitons vous informer des changements suivants apportés au prospectus du fonds Solferino Credit. Ces modifications entreront en vigueur le 27 juillet 2021.

MODIFICATION DE PROSPECTUS

Longchamp Asset Management a décidé d'appliquer les modifications suivantes :

- **Suppression du taux plancher de 60% des émetteurs des titres de la zone Europe au sens géographique**
- **Ajout de la possibilité d'investir dans des actions jusqu'à 10% de l'actif net**

Ces changements n'ont aucune conséquence pour les investisseurs et n'impliquent aucune modification au niveau des objectifs d'investissement, de la stratégie d'investissement, du profil de risque ou des frais des compartiments.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (Document d'Information Clé pour l'Investisseur, Prospectus, Statuts ou Règlement) sera disponible sur simple demande auprès de :

LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT
30 rue Galilée
75116 Paris
IR@longchamp-am.com

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.longchamp-am.com> à compter du 30 juillet prochain.

Nous vous remercions par avance de votre confiance renouvelée et vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur Général

